



Le journal du chantier

Octobre 2016

N°1

POUR TOUT SAVOIR SUR LES TRAVAUX ENTRE LES PORTES D'ORVAULT ET DE RENNES



LE PÉRIPHÉRIQUE NORD À HAUTEUR DE LA RD42 | DREAL PDL

SOMMAIRE

EDITO.....	1
REPÈRES.....	2
ACTUALITÉS.....	3
LOISIRS.....	3
CALENDRIER.....	4

L’opération d’aménagement du périphérique nord, entre les portes d’Orvault et de Rennes, entre dans sa phase de réalisation. Après une concertation publique en 2014 et une enquête publique en février et mars 2016, les travaux préparatoires vont pouvoir commencer dès octobre 2016.

Ces travaux de déboisement font l’objet d’une attention particulière de la part de la maîtrise d’ouvrage. Les riverains ont attiré l’attention sur la nécessité de conserver au maximum la végétation existante. Cette remarque a été entendue puisque au final, après une optimisation des emprises, la surface qui sera déboisée a été significativement réduite. La période choisie pour ce déboisement est la période la plus favorable à la faune, conformément aux engagements pris dans l’étude d’impact.

Les travaux routiers et de création des bassins d’assainissement démarreront ensuite en mars 2017.

Cette opération contribuera à l’amélioration des conditions de circulation ainsi qu’à une amélioration notable de la protection des eaux vis-à-vis de la pollution routière.

La DREAL, qui assure la maîtrise d’ouvrage de l’opération, minimisera, en lien avec les élus d’Orvault, les impacts de ces travaux sur un axe très fréquenté, pour les riverains. ■■

Annick BONNEVILLE

Directrice de la DREAL Pays de la Loire



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

EN CHIFFRES

2 km

1 VOIE
SUPPLÉMENTAIRE
DANS CHAQUE SENS3 BASSINS
D'ASSAINISSEMENT

1 ÉCRAN ACOUSTIQUE

2016-2019

QU'EST-CE QU'UNE VOIE
D'ENTRECROISEMENT ?

Une voie d'entrecroisement est une voie supplémentaire facilitant les échanges entre deux portes successives en reliant leurs entrée et sortie.



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT
D'UNE VOIE AUXILIAIRE
D'ENTRECROISEMENT | EXALTA

REPÈRES



RAPPEL DU PROJET

Le périphérique nord, long de 2 km entre les portes d'Orvault et de Rennes, est la section la plus chargée du périphérique nantais et connaît aujourd'hui des congestions récurrentes. Cette situation provoque ralentissements et zones de conflit entraînant une concentration d'accidents supérieure à la moyenne du périphérique.

Ainsi, dès 2011, une opération de fluidification du trafic a été jugée prioritaire.

Les objectifs de cette opération sont les suivants :

- Adapter les caractéristiques du périphérique nord au trafic qu'il supporte,
- Améliorer les conditions de déplacement,
- Fiabiliser les temps de parcours,
- Contribuer à la requalification environnementale de l'infrastructure,
- Améliorer la sécurité routière.

À l'issue des échanges institutionnels et de la concertation publique, qui s'est tenue du 11 juin au 17 juillet 2014, le scénario de création de **voies auxiliaires d'entrecroisement** avec une bande d'arrêt d'urgence de 2,50 mètres et une vitesse d'exploitation de 90 km/h a été retenu.

L'enquête publique a permis de faire évoluer le projet en minimisant les besoins de déboisement.

La réalisation de ces voies (une dans chaque sens) s'accompagnera de :

- la mise aux normes du **réseau d'assainissement** et de mesures de protections des eaux vis-à-vis de la pollution, avec la création de 3 bassins d'assainissement ;
- la mise en place de **dispositifs de sécurité** et d'une signalisation adaptée ;
- mesures de **réduction et de compensation des impacts du projet sur l'environnement** ;
- la réalisation d'**aménagements paysagers**.

Pour répondre aux préoccupations des riverains vis-à-vis du bruit, le projet s'accompagne également :

- de la mise en œuvre d'un enrobé acoustique ;
- du choix des joints de chaussée les plus favorables à la limitation du bruit ;
- de la réhabilitation de l'écran acoustique existant ;
- de la réalisation d'un écran acoustique supplémentaire à hauteur du quartier du Grand Val (suite à la recommandation de l'autorité environnementale) ;
- de traitements de façades.

Les travaux préparatoires démarrent dès octobre.



ACTUALITÉS

LES TRAVAUX DÉBUTENT EN OCTOBRE

Les travaux préparatoires démarreront en octobre 2016 avec le déboisement de 1ha (contre 2,5 ha initialement prévu). Un aménagement paysager comprenant de nouvelles plantations sera réalisé en fin de chantier en 2018.

Les mois d'octobre et de novembre correspondent à la période la plus favorable pour ces travaux de déboisement, pour limiter les impacts sur la faune existante.

Les travaux suivants, à l'automne et l'hiver 2016-2017, concerneront la déviation des réseaux souterrains de fibre optique.

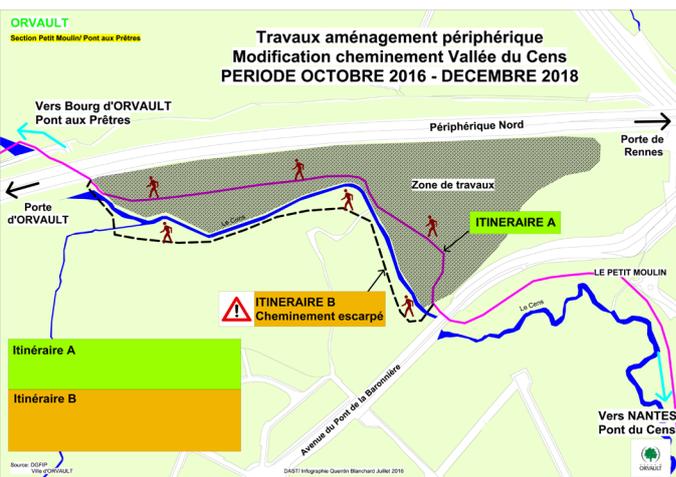
Les travaux préparatoires, de débroussaillage et d'abattage des arbres situés sur l'emprise des futurs ouvrages, réalisés en octobre novembre 2016, et les déplacements de réseaux permettront de réaliser les travaux de voirie à partir de mars 2017.



LOISIRS

UNE SIGNALISATION SPÉCIFIQUE POUR VOTRE CHEMIN DE RANDONNÉE

Le chemin de randonnée qui serpente le long de la vallée du Cens passe sous le périphérique Nord. Les réflexions conduites avec les élus de la commune d'Orvault ont permis de minimiser les fermetures durant le chantier.



Le principe retenu est de maintenir à minima une ouverture de ce chemin les week-ends en période de travaux à proximité.

Un nouveau tracé sera mis en place lors des phases de travaux ayant le plus d'impact sur les circulations piétonnes.

Par ailleurs, une signalisation spécifique sera mise en place très en amont (dès la commune d'Orvault) pour tenir informés les randonneurs.

EN PRATIQUE

Il n'y aura pas de restrictions de circulation sur le périphérique pendant le déboisement en octobre et novembre 2016.

Le chemin de randonnée sera, quant à lui, ouvert uniquement le week-end pendant cette première phase, puis réouvert totalement jusqu'au début des travaux de voirie.



LE CHEMIN DE RANDONNÉE | DREAL

COMMENT ÇA SE PASSE ?



PHASE 1

Oct. et Nov. 2016

Travaux préparatoires, déboisements

PHASE 2

Fin. 2016 - Février 2017

Déviations des réseaux de fibre optique

PHASE 3

Fin 2016 - 2017

Travaux d'aménagement des zones de compensation environnementale : reconstitution des zones humides et des espaces boisés sur des nouvelles emprises pour compenser leur destruction

PHASE 4

Mars 2017 - Décembre 2018

Travaux de terrassements, assainissements, chaussées et équipements (TACE) en plusieurs phases

PHASE 5

Automne 2018

Aménagements paysagers

PHASE 6

1^{er} semestre 2019

Travaux d'écran acoustique

FINANCEMENT

Coût des travaux :
12,5 M€



■ État

■ Nantes Métropole

avec le soutien financier du Département de Loire-Atlantique d'un montant de 3,5 M€ (28%) à Nantes Métropole

INFORMATION

UNE INFORMATION RÉGULIÈRE

Une réunion publique de lancement des travaux s'est tenue le vendredi 30 septembre dernier à la salle MANO de Nantes.

Cette réunion a été l'occasion de présenter le déroulement des travaux et leur calendrier.

Vous pouvez retrouver les documents présentés lors de cette réunion sur la page Internet dédiée :

www.péripherique-nantes.fr

Vous serez aussi régulièrement tenus informés de l'avancement du chantier par le biais du journal de chantier semestriel, dont voici le premier numéro.

GLOSSAIRE

Autorité environnementale : instance de l'État chargée d'émettre un avis sur l'évaluation des impacts des grands projets sur l'environnement et de proposer les mesures pour les éviter, les atténuer ou les compenser.

Enrobé : mélange de gravier, de sable et de bitume. Une chaussée possède différentes couches d'enrobés avec des rôles et des propriétés différentes.

Système d'assainissement : système comprenant un réseau de collecte des eaux et des bassins de traitement et de stockage (des pollutions chroniques et accidentelles) en nombre suffisant.

Terrassement : déplacement de quantités importantes de matériaux (terre, roches...).